

# Appel à candidatures : Marchés de Kerhinet - Parc naturel régional de Brière

## Enrichissez notre offre locale et valorisez vos produits !

Dans la dynamique de valorisation des acteurs locaux et d'une production fermière de qualité, le Parc naturel régional de Brière et un groupe de producteurs porté par Terroirs 44, se sont alliés pour mettre en œuvre ce projet collectif de territoire : les marchés paysans d'été de Kerhinet.

Ces marchés ne sont pas des marchés ordinaires, ils ont en effet pour vocation de promouvoir une agriculture paysanne de proximité et les savoir-faire locaux. Ils ont lieu chaque jeudi, du 1er jeudi de Juillet au 2ème jeudi de Septembre.

## Objet de l'appel à projet

Le Parc naturel régional de Brière et Terroirs 44 lance un appel à candidatures pour **compléter l'offre existante** des marchés de Kerhinet. Nous recherchons des exposants qui proposeront des produits locaux de qualité, reflétant l'identité et les valeurs du territoire.

## Critères d'éligibilité

Pour être éligible, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être producteur agricole inscrit à la MSA, conchyliculteur ou petit pêcheur indépendant
- Les produits proposés à la vente doivent être issus de l'exploitation ou transformés sur place
- La ferme doit s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la tradition paysanne, avec un lien fort au territoire
- Les produits proposés doivent apporter une valeur ajoutée à l'offre existante du marché

## Critères de choix

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité et originalité des produits : Variété, fraîcheur, caractère artisanal des produits proposés et TRAÇABILITÉ
- Les candidats adhérents à l'association Terroir 44 seront privilégiés
- Les pratiques agricoles et les méthodes de production doivent être respectueuses de l'environnement ainsi que du bien-être animal
- La présence de labels (Agriculture Biologique, Label Rouge, etc.) sera un atout

- Contribution à la dynamique économique du territoire
- Qualité de la présentation des produits et utilisation d'emballages écologiques
- Priorité donnée aux producteurs situés dans ou à proximité immédiate du Parc naturel régional de Brière
- Une attention particulière sera portée sur les propositions collectives, en lien avec les valeurs du marché

Le projet professionnel doit s'inscrire dans les valeurs du marché portées par le Parc naturel régional de Brière et Terroirs 44, tel que : l'entraide, le respect, la bienveillance et l'ancrage au territoire.

L'offre de restauration sur le marché :

Les exposants pourront proposer une offre de restauration sur place, sous forme d'assiette apéritive et/ou repas. Ces propositions devront être élaborées à partir des produits de la ferme, complétées, si nécessaire, par des produits d'autres fermes participantes, toujours dans le respect des valeurs propres à ce marché emblématique !

## Dossier de candidature

Seules les candidatures fournissant un dossier complet seront étudiées :

1. Justificatif du statut de l'exploitant (attestation MSA, affiliation ENIM) et d'éventuels salariés
2. Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels lors d'une activité commerciale sur les marchés pour l'année en cours
3. Une lettre de motivation détaillant le projet initial, l'exploitation, les pratiques agricoles et de façon plus générale, l'adéquation avec les valeurs du marché
4. Une description détaillée des produits proposés à la vente, les méthodes de production et de transformation si existantes
5. Feuille transparence (en annexe)
6. Photographie de l'exploitation, de la gamme de produits proposée à la vente
7. Un plan de votre stand (avec mètre linéaire)

Si applicable :

8. Copies des certifications ou labels obtenus et/ou preuve d'adhésion à l'association Terroirs 44
9. Une proposition de menu pour la restauration

## Modalités

Les candidatures sont à adresser à Eric PROVOST Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière au plus tard le 7 février 2025.

Une commission composée de membre du Parc naturel et de Terroirs 44 se réunira pour étudier les dossiers et sélectionner les nouveaux exposants. Les candidats retenus seront informés par courrier électronique (aussi il est impératif de faire apparaître les coordonnées de l'exploitation).

Pour toute nouvelle candidature de producteur retenue, le syndicat mixte accord un droit de place temporaire de 1 an.

Chaque exposant est signataire du règlement du marché et doit par ailleurs remplir une fiche dite de transparence quant aux produits proposés sur le marché.

## Contacts

### Pour l'envoi des candidatures :

M. Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière,  
214, rue du Chef de l'île  
44 720 Saint-Joachim  
ou, par mail à : [info@parc-naturel-briere.fr](mailto:info@parc-naturel-briere.fr)

### Pour toute demande de renseignement :

Elza JULIEN, chargée de mission Développement Local : [e.julien@parc-naturel-briere.fr](mailto:e.julien@parc-naturel-briere.fr)  
François POISBEAU, coordinateur de Terroirs 44 : [coordination@terroirs44.org](mailto:coordination@terroirs44.org)

**Ensemble, valorisons les richesses de notre territoire !**